

Le 16 octobre 2013

SUD – CGT

Mobilisation

pour la convention d'entreprise Herakles

Mardi 15 octobre 2013, SUD et CGT ont appelé à un nouveau débrayage.

Au terme de l'arrêt du travail, une délégation SUD - CGT accompagnée par des grévistes a été reçue par le DRH – Philippe BOULAN.

Cette délégation a remis la liste des revendications soutenues par les grévistes. (voir au dos)

Il s'en est suivi des échanges portant entre autres sur les points suivants :

- Demande de réponses aux interrogations des salariés.
- Demande de l'attribution de l'allocation annuelle telle qu'elle existe à SPS à tous les salariés d'Herakles.
- Difficultés rencontrées sur la mise en place des grilles de transposition à l'étape 3 pour les cadres et non cadres n'affichant aucun critère collectif. Les participants ont exprimé leurs préoccupations sur la reconnaissance des parcours professionnels.

Une nouvelle réunion avec les organisations syndicales se déroule ce jour – mercredi 16 octobre 2013.

Il est important que les salariés mécontents de la convention telle qu'elle existe aujourd'hui, soutiennent cette démarche.

Afin de conserver nos acquis et bâtir notre nouveau socle social.

RASSEMBLEMENT

le JEUDI 17 OCTOBRE 2013

de 9 heures 30' à 11 heures

devant le siège social Herakles – Le Haillan.

Aucun salarié ne doit y perdre !

Quart de nuit : 1 h 30 de grève en fin de quart, (la nuit de jeudi 17 oct à vendredi 18 oct)

Jeudi 17 octobre 2013

Quart de matin : 1 h 30 de grève de 9h30 à 11h

Quart d'après-midi : 1 h 30 de grève en fin de quart

JN, JC, Sainte Hélène : 1 h 30 de grève de 9h30 à 11h

Déclaration

pour la convention d'entreprise Herakles

Le 7 octobre, SUD et CGT se sont réunis pour échanger sur les points de convergence.

A ce jour, elles partagent les revendications suivantes (liste non exhaustive) :

* **L'application des 35 Heures à Herakles** soit 37h30 de travail hebdomadaire et 14 jours de RTT, le système de HI ou HV, et l'embauche de personnel en conséquence.

* **L'application du mois moyen société pour tous** avec l'intégration d'un coefficient majorateur pour assurer le maintien et l'évolution de l'allocation annuelle SPS (de l'ordre de 4000 € en 2013).

* **Classifications** :

- Passage au coefficient supérieur au-delà d'un certain niveau de décollement,
- La phase de transposition des grilles n'est pas satisfaisante. (Délai réduit, pas d'approche sur le plan collectif, ...)
- D'autres critères collectifs devront être pris en compte lors de l'étape 3.

* **Rémunérations** ;

- Traitement des écarts de salaire pour la garantie des parcours professionnels.

* **Pas de traitement à deux vitesses** sur l'attribution du nombre de congés d'ancienneté.

* **Maintien des jours statutaires** : ½ journée de Noël, Récupération du 14 juillet et/ou du 15 août lorsqu'ils tombent un samedi, ...

* **Mise en place de grilles de salaires mini Herakles pour les cadres.**

* **Application du taux de 10% pour la retraite complémentaire.**

Mardi 08 octobre 2013, SUD et GGT ont appelé à un arrêt de travail sur les 4 établissements d'Herakles. 400 salariés ont démontré leur volonté qu'aucun salarié ne soit perdant dans cette fusion.